



ERGOTHÉRAPEUTE

Circulaire générale No. P22 – 2116

Lieu de travail:	Services aux élèves
Poste:	Poste de remplacement à 100%
Échelle salariale:	25.63 \$ à 47.48 \$
Entrée en fonction:	Le plus tôt possible
Supérieur immédiat:	Directeur

Nature de la fonction

L'emploi d'ergothérapeute comporte la détermination et la mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie pour certains élèves, dans le but de développer, restaurer ou maintenir leurs aptitudes, de compenser leurs incapacités, de diminuer les situations de handicap, d'adapter leur environnement pour favoriser une autonomie optimale et de faciliter leur cheminement scolaire.

Tâches et responsabilités

L'ergothérapeute analyse les habilités fonctionnelles des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire.

Il ou elle, dans le cadre d'un plan d'intervention, détermine un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, pour répondre aux besoins de l'élève et il décide de mesures de contention, si nécessaire.

Par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, il ou elle stimule les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités.

Il ou elle utilise les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages pour que l'élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie.

Il ou elle participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en ergothérapie.

Il ou elle participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Exigences et qualifications

- Maîtrise en ergothérapie ou l'équivalent
- Membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ou engagé au processus de demande d'adhésion
- Maîtrise de l'anglais (écrit et oral) et un très grande connaissance pratique du français (écrit et oral)
- Expérience en tant que ergothérapie auprès des jeunes, de préférence dans le domaine de l'éducation un atout
- Excellentes habiletés de communication et de relations interpersonnelles
- Grande empathie, attention et sensibilité aux besoins des élèves

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, [cliquez ici](#) ou visiter le site Web <http://cpn.gov.qc.ca/fr/cpnca/>

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à jobs@emsb.qc.ca à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, **au plus tard le lundi 27 septembre 2021.**

Veillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture.

La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.